

Ville de Saint-Flour



Compte administratif 2013

2

Evolution des principales données budgétaires depuis 1993

Ville de Saint-Flour - Compte Administratif

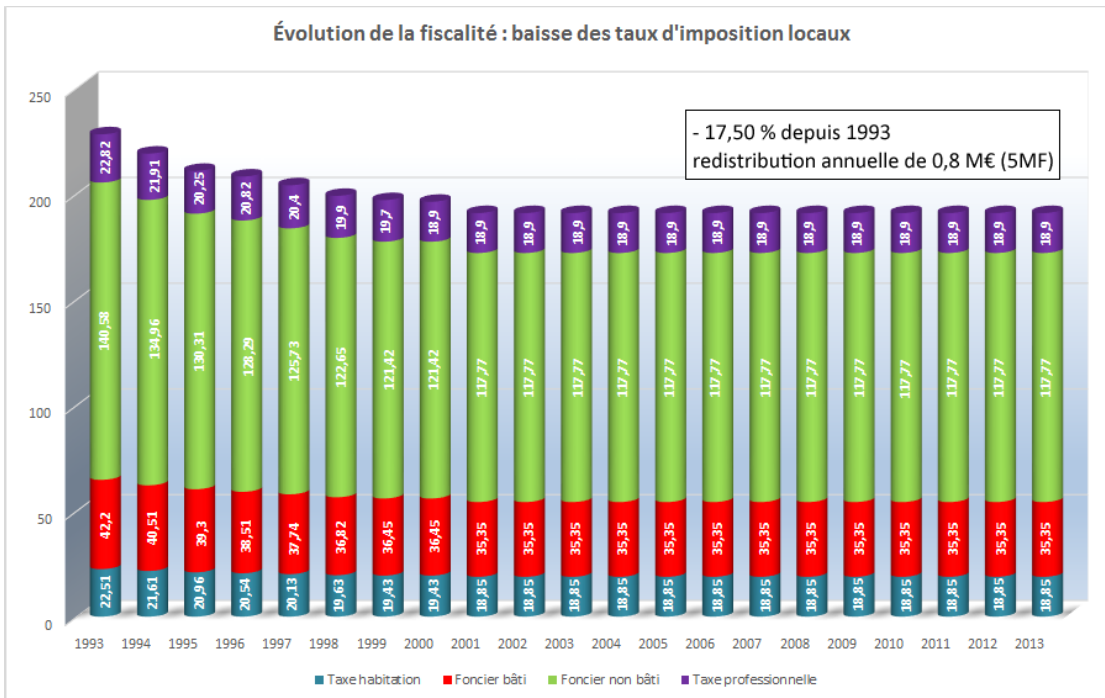
Fonctionnement

a) Fiscalité

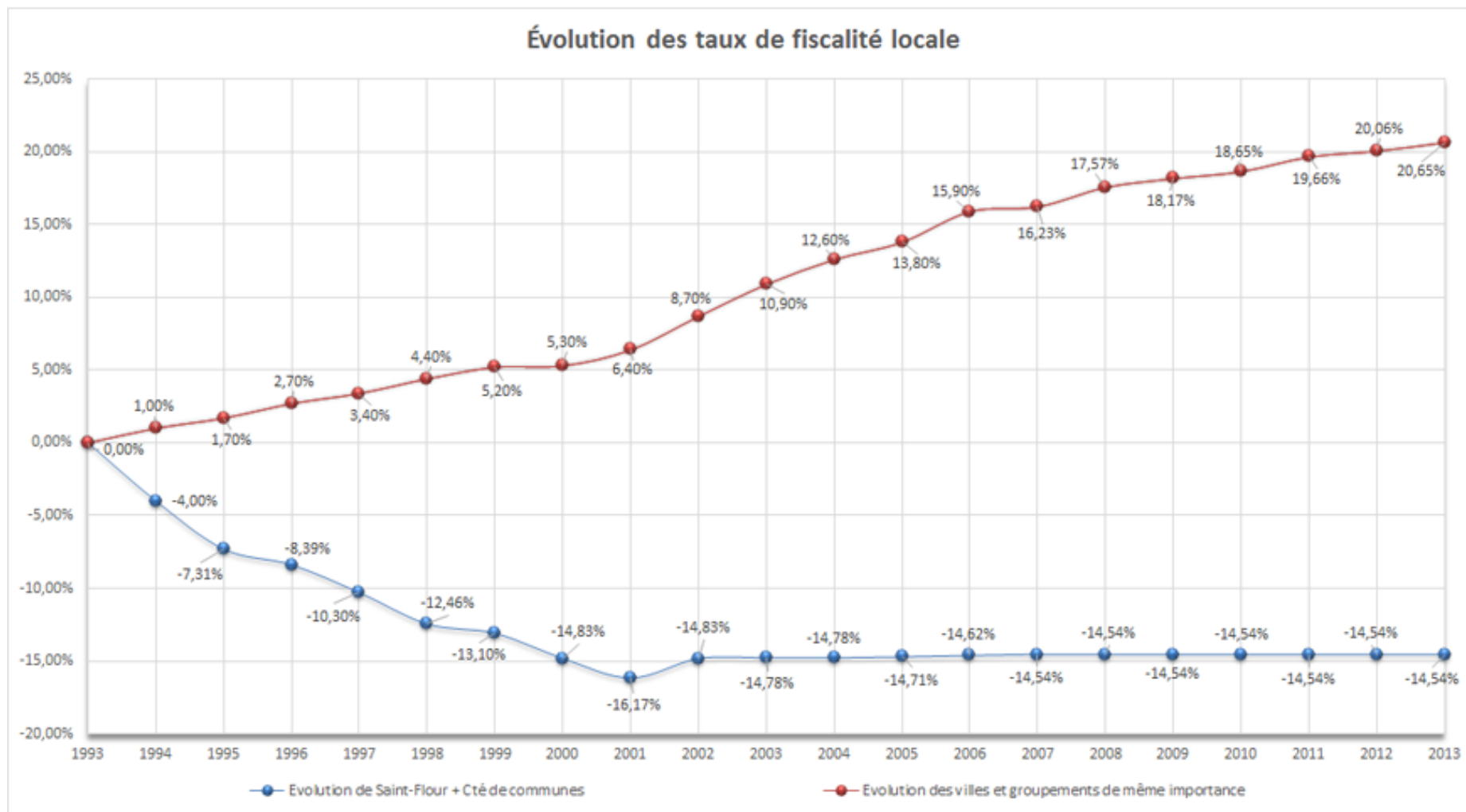
Comme nous nous y sommes engagés, la baisse des taux d'imposition locaux est effective depuis 1993.

Cette année les taux d'imposition locaux sont identiques à ceux des années 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013 après une baisse de 17,50% depuis 1993, ce qui permet une redistribution annuelle aux Sanflorains de 0,8 Millions d'€uros.

Évolution de la fiscalité : baisse des taux d'imposition locaux



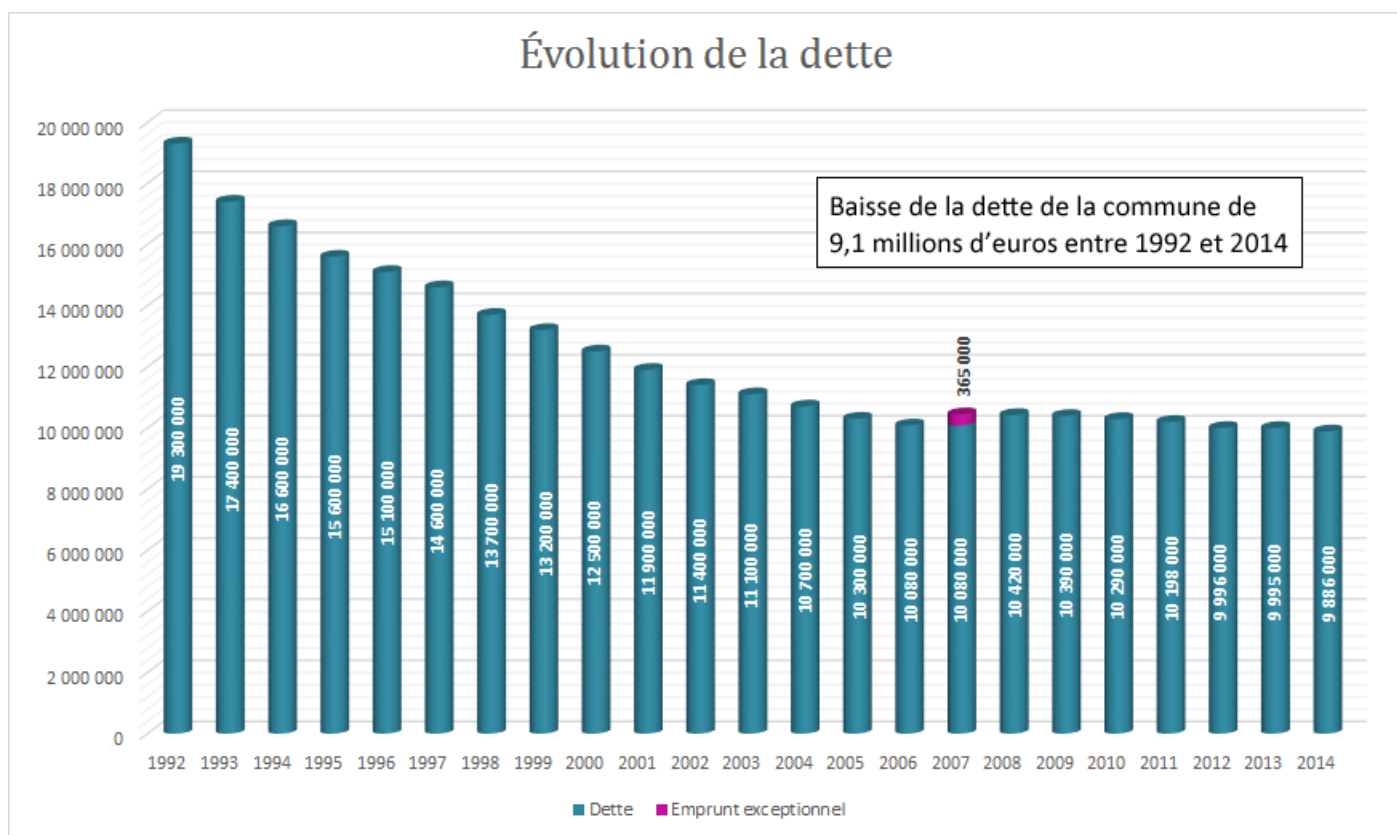
*** Évolution des taux de fiscalité locale**



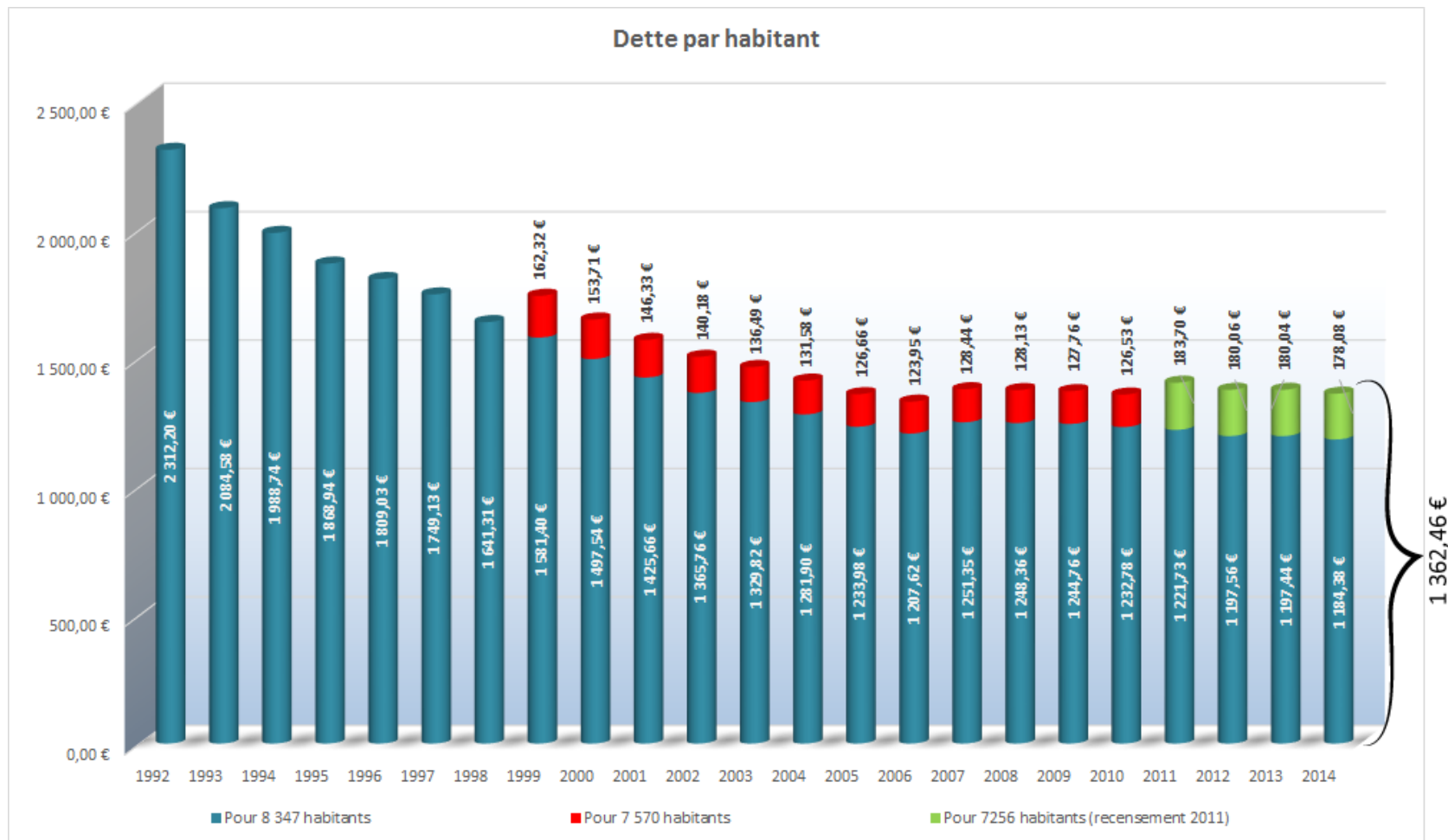
b) Évolution de la dette

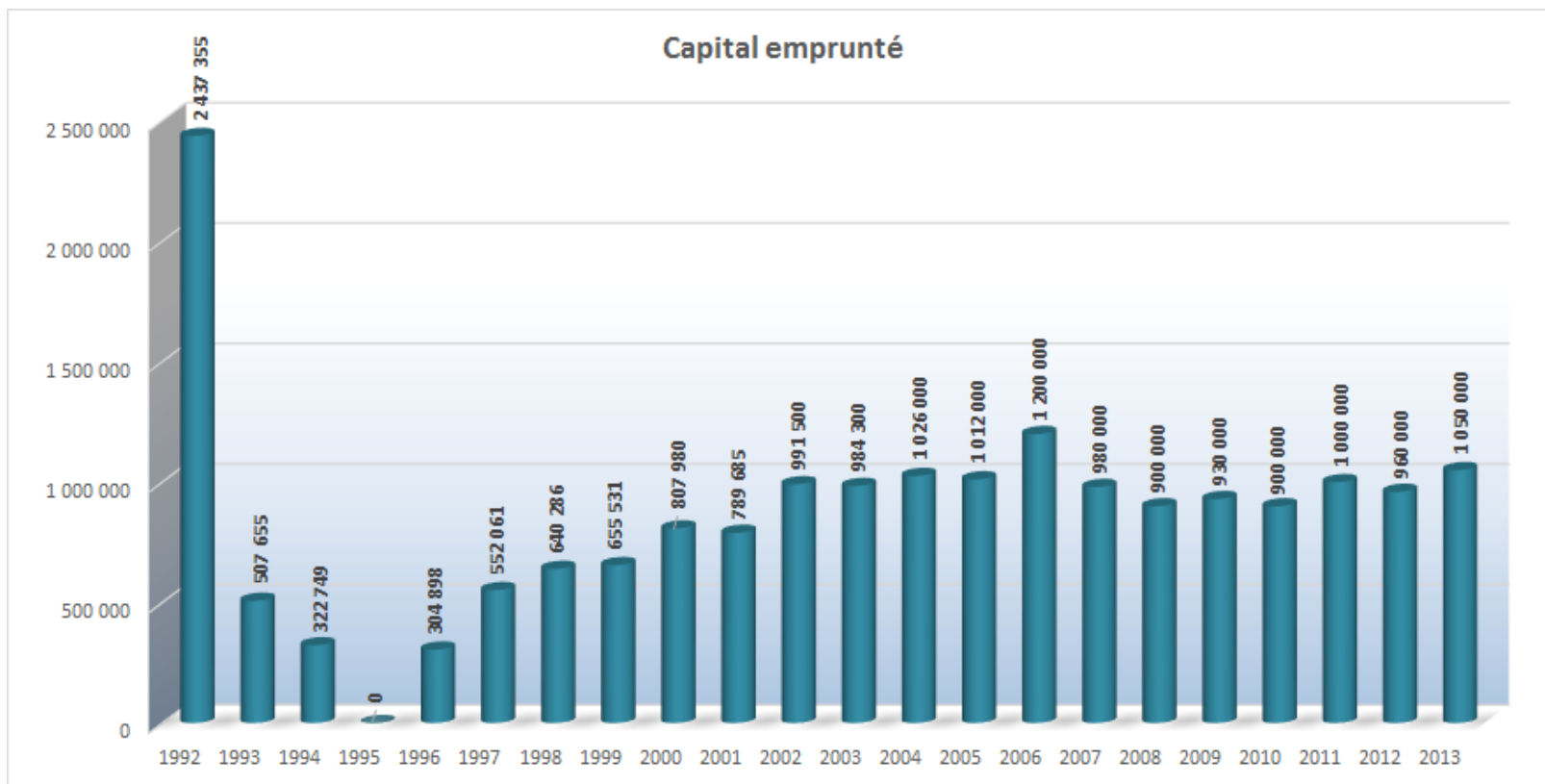
Le 1^{er} janvier 1992 la dette de la Commune s'élevait à 19,3 Millions d'€uro.

Au 01 Janvier 2014 elle s'élève à 9,886 Millions d'€uros, soit une diminution de 48,20% depuis 1992.



Cette diminution de la dette a été possible grâce à la politique que nous avons mise en place, à savoir : **maintenir le recours à l'emprunt entre 50% et 100% du capital remboursé annuellement**. Malgré cela, nous avons pu maintenir un niveau soutenu des investissements.





De 1993 à 2002, le capital emprunté représente 50% du capital remboursé annuellement. À compter de 2002, tout en poursuivant la baisse de la dette, ce capital emprunté varie entre 70% et 100% du capital remboursé annuellement compte tenu des taux d'intérêts attractifs. Cette politique rigoureuse a permis de réaliser un désendettement important de la ville.

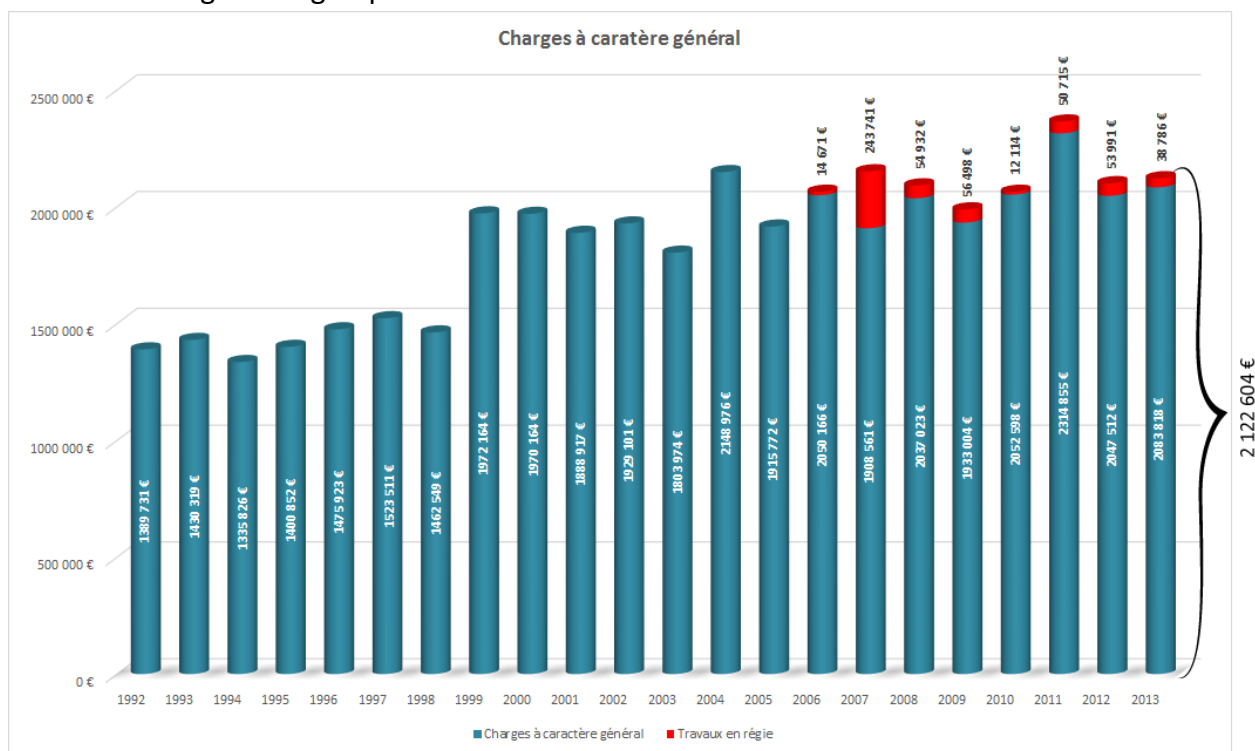
c) Dépenses réelles de fonctionnement

✓ Les Charges à Caractère Général

Les charges à caractère général ont connu une progression en 1999 pour atteindre 1 972 164 €. Cette augmentation correspond à une forte volonté de développer une politique événementielle (1999 et 2011 : Tour de France. À compter de 2000 : Hautes Terres). La ville perçoit cependant des subventions importantes liées à l'organisation de ces manifestations, ce qui va être le cas pour la Finale du Mondial d'Enduro en 2013.

En 2004 et 2011, la hausse ponctuelle est liée à l'opération « Tour de France ». Cette opération a reçu d'importantes subventions.

En 2013, ces dépenses s'élèvent à 2 083 818 € (hors travaux en régie), soit une progression de 36 306 € par rapport à 2012. A noter la progression des charges énergétiques et de carburants.

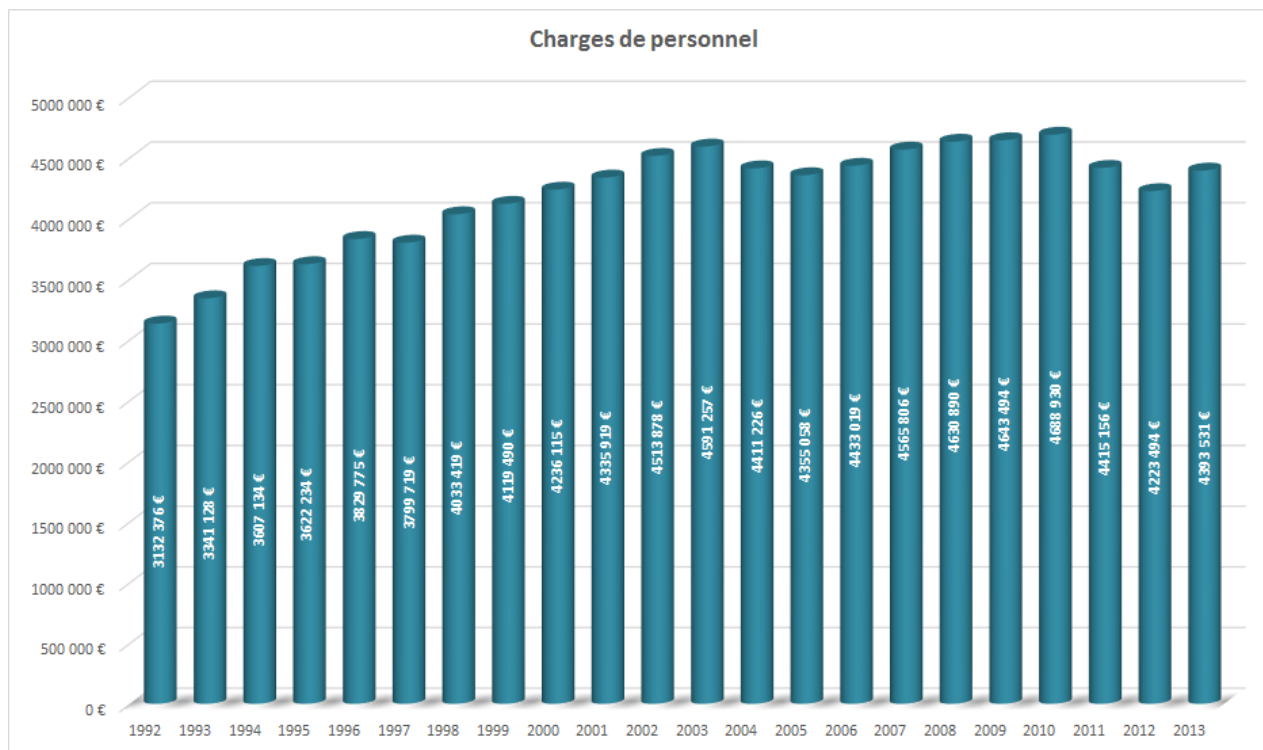


✓ Les Charges de Personnel

Les charges de personnel s'élèvent en 2013 à 4 393 531 €uros contre 3 132 376 €uros en 1992. Elles ont subi des augmentations plus conséquentes en 1994, 1998 et 2002 pour les raisons suivantes :

- 1994 : recrutement de contingents importants de C.E.S. et C.E.C. dans le cadre de la politique sociale de la Commune.
- 1998 : recrutements des Emplois Jeunes.
- 2002 : application de l'accord sur l'A.R.T.T.

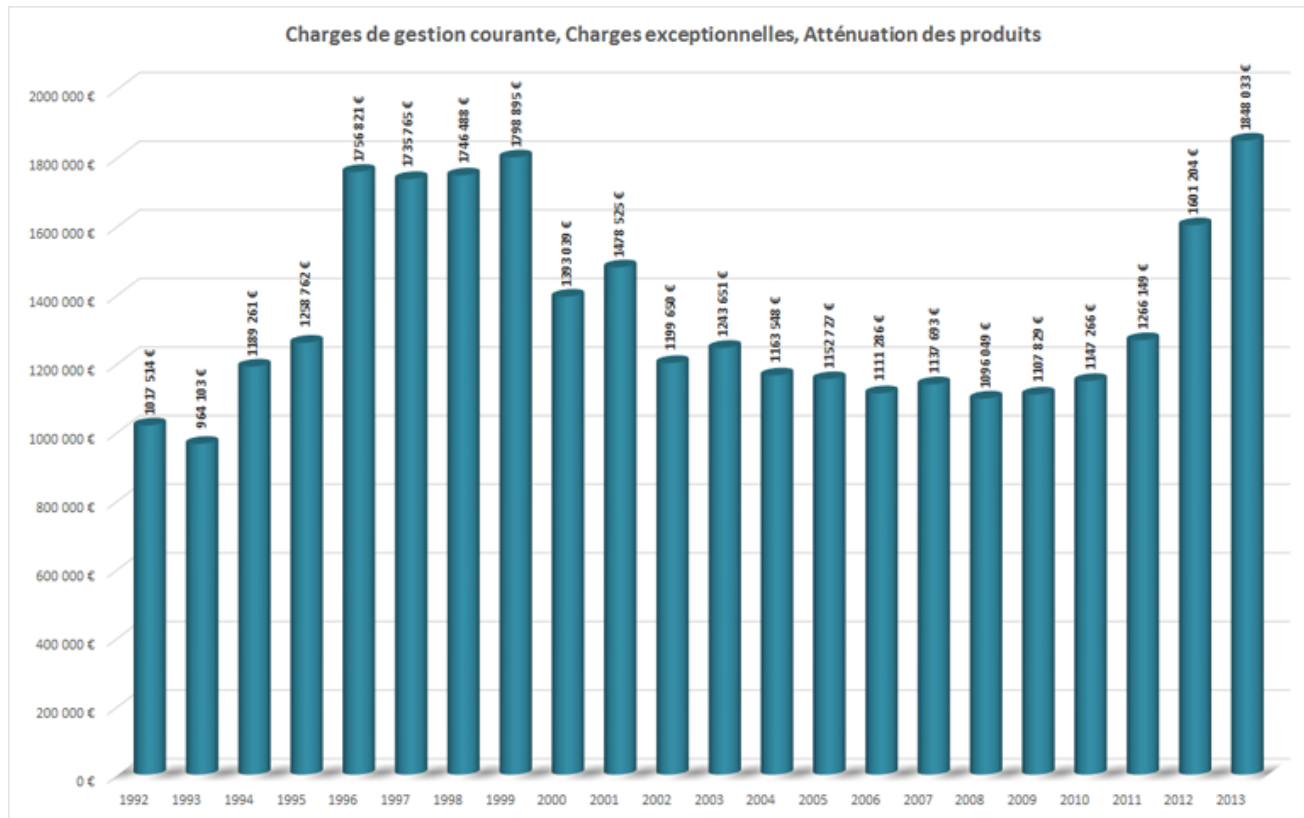
En 2013, les dépenses de personnel sont en progression de 4% par rapport à 2012 (hors travaux en régie). Cette progression s'explique par le recrutement de 5 emplois d'avenir et l'augmentation des cotisations aux caisses de retraites (CNRACL et IRCANTEC).



✓ Autres Charges (charges de gestion courante, charges exceptionnelles, atténuation de produits)

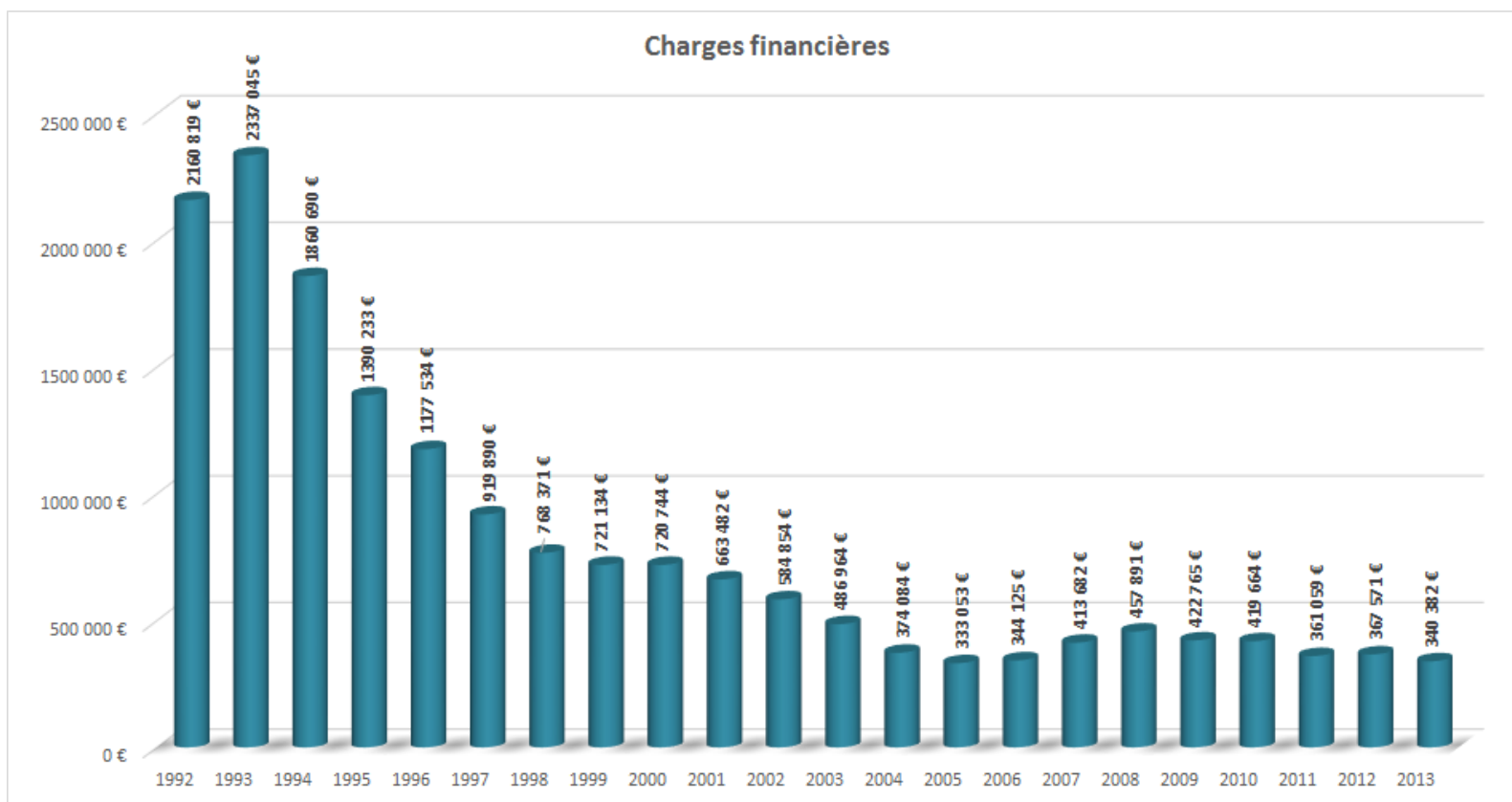
Ces charges ont progressé jusqu'en 1999 pour atteindre 1 798 895 €uros. Elles ont diminué à partir de 2000 à la suite de la suppression du contingent d'aide sociale pris en charge par le Conseil Général (300 000 €uros/an).

En 2013, ces dépenses s'élèvent à 1 818 033 €, en augmentation par rapport à 2012 (1 601 204 €) : cette progression s'explique par l'augmentation de la subvention attribuée au budget du C.C.A.S (en raison du transfert des restaurants du 3^{ème} âge en année pleine) et de la subvention versée au budget annexe du lotissement de Coste Chaude (146 595 €).



✓ Les Charges Financières

Le remboursement des intérêts était de 2 377 045 €uros en 1993. En 2013, ce montant est de 340 382 €uros, soit une baisse de **85,68%** par rapport à 1993.



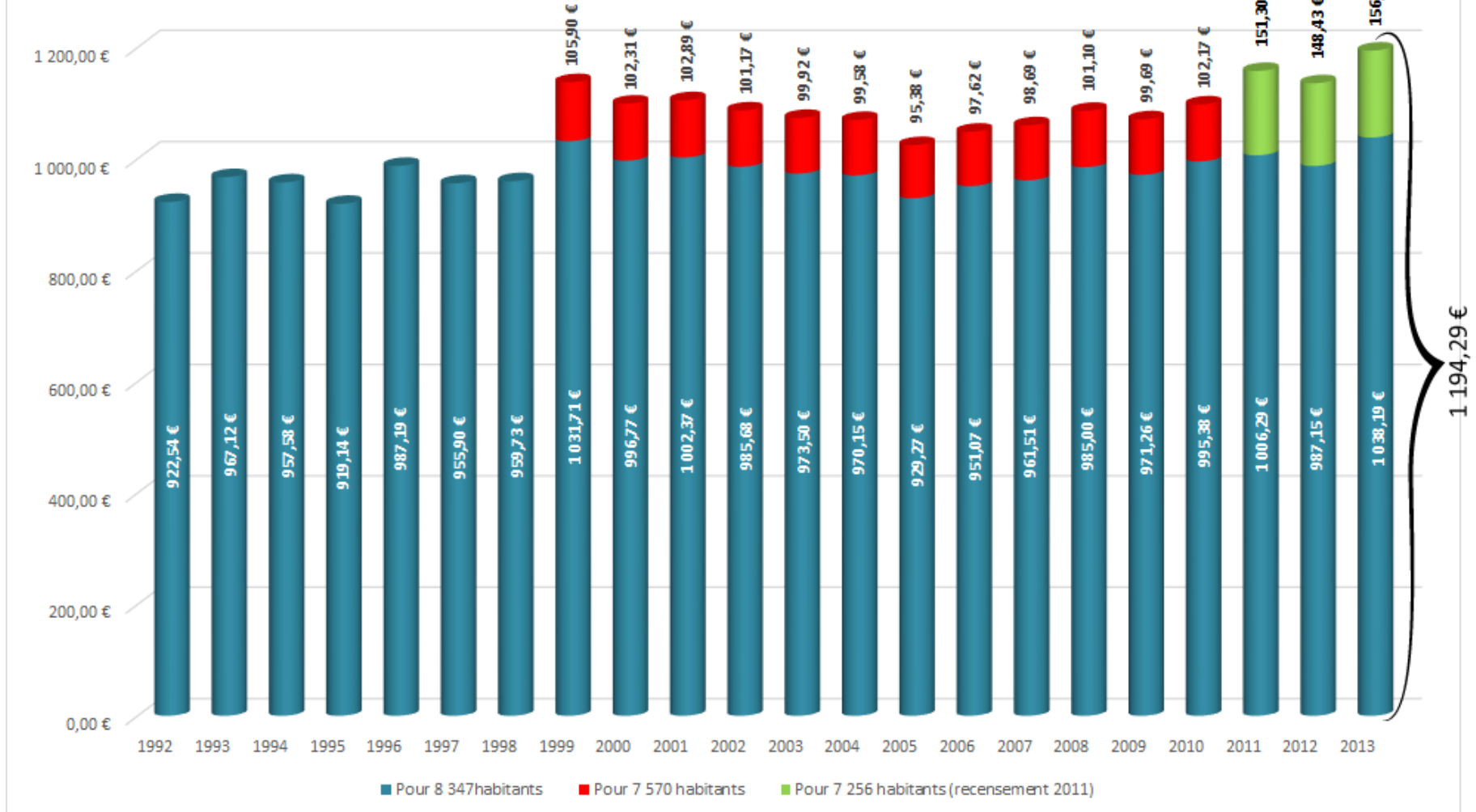
d) Dépenses réelles de fonctionnement par habitant

Les dépenses réelles de fonctionnement 2013 (hors travaux en régie) s'élèvent à 8 665 764 € (8 239 781 € en 2012), elles sont en progression de 425 983 € (5,1%).

- + 1,8% : Charges à caractère général (énergie, électricité, combustibles, fournitures).
- + 4% : Frais de personnel (principalement du fait de la prise en compte des salaires des 5 Emplois d'Avenir) et de l'augmentation des cotisations aux caisses de retraite.
- + 5,3% : Pour les autres charges de gestion courante (subventions) : +82 091€ : principalement pour l'augmentation de la subvention au C.C.A.S. (prise en charge en année pleine du personnel des restaurants du 3^{ème} Age) et au service camping.
- - 7% : Pour les intérêts d'emprunt.

Charges exceptionnelles : 153 050 € en 2013 contre 14 420 € en 2012 du fait du versement de la subvention d'équilibre au budget « Lotissement de Coste Chaude » pour 146 595 €.

Dépenses réelles de fonctionnement par habitant



e) Recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement ont progressé jusqu'en 1999 pour atteindre le montant de 10 654 509 €uros. Elles sont stables depuis 2000, date de la mise en place de la T.P.U. (Taxe Professionnelle Unique). Cette stabilité nécessite que l'élaboration de nos budgets soit toujours effectuée avec vigueur.

À noter que l'évolution positive des bases de la Taxe Professionnelle (T.P.) qui s'élève à environ 5 Millions de Francs depuis 1999, n'est plus perçue par la commune. Cette somme, collectée par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Flour, est utilisée pour mener à bien des projets d'intérêts communautaires.

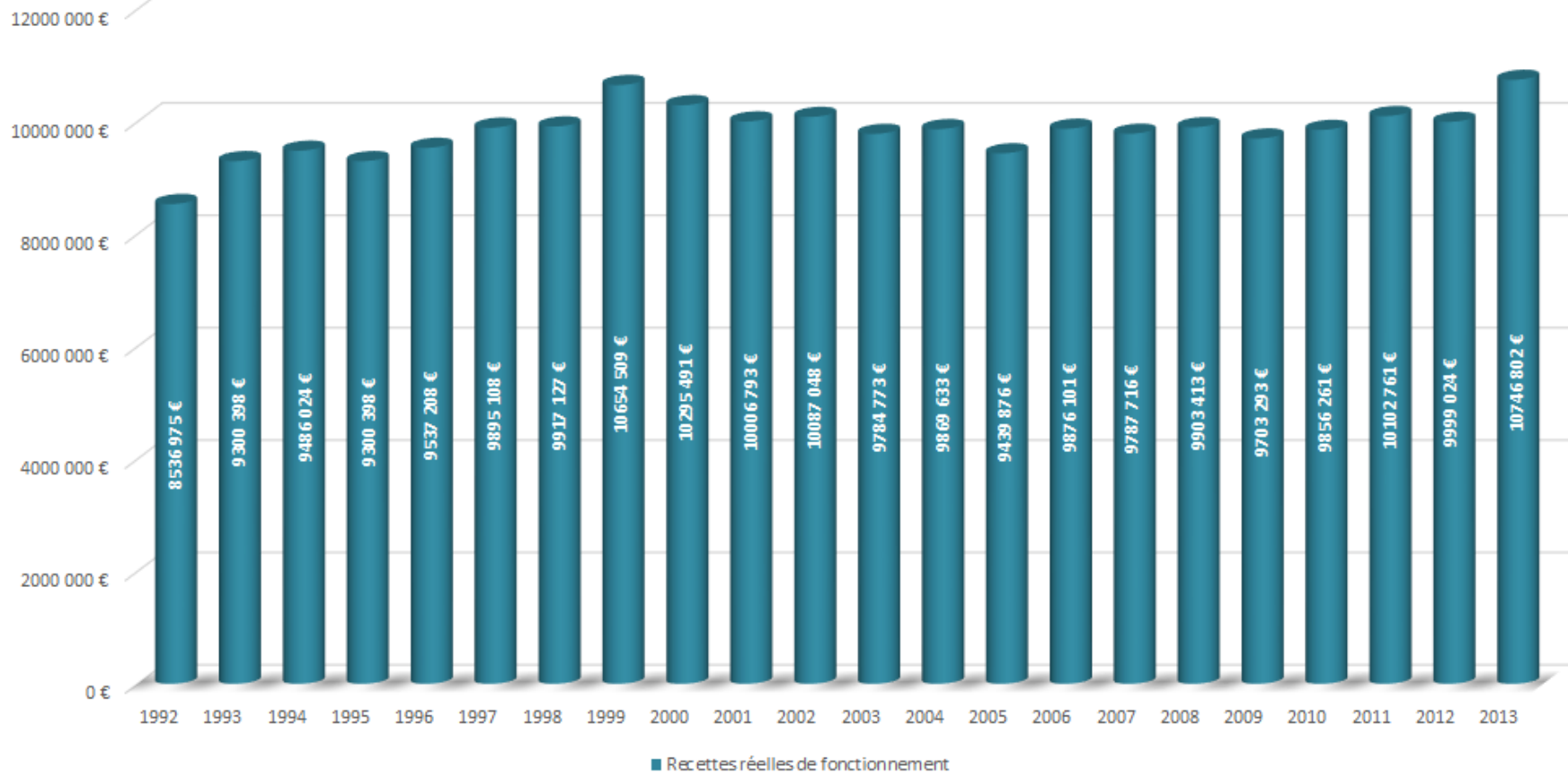
À noter cependant en légère diminution, les dotations de l'état (1%) et des produits des services (9,68%).

En 2013, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 10 746 802 €uros. Elles sont en progression par rapport à 2012. Cette progression s'explique principalement par :

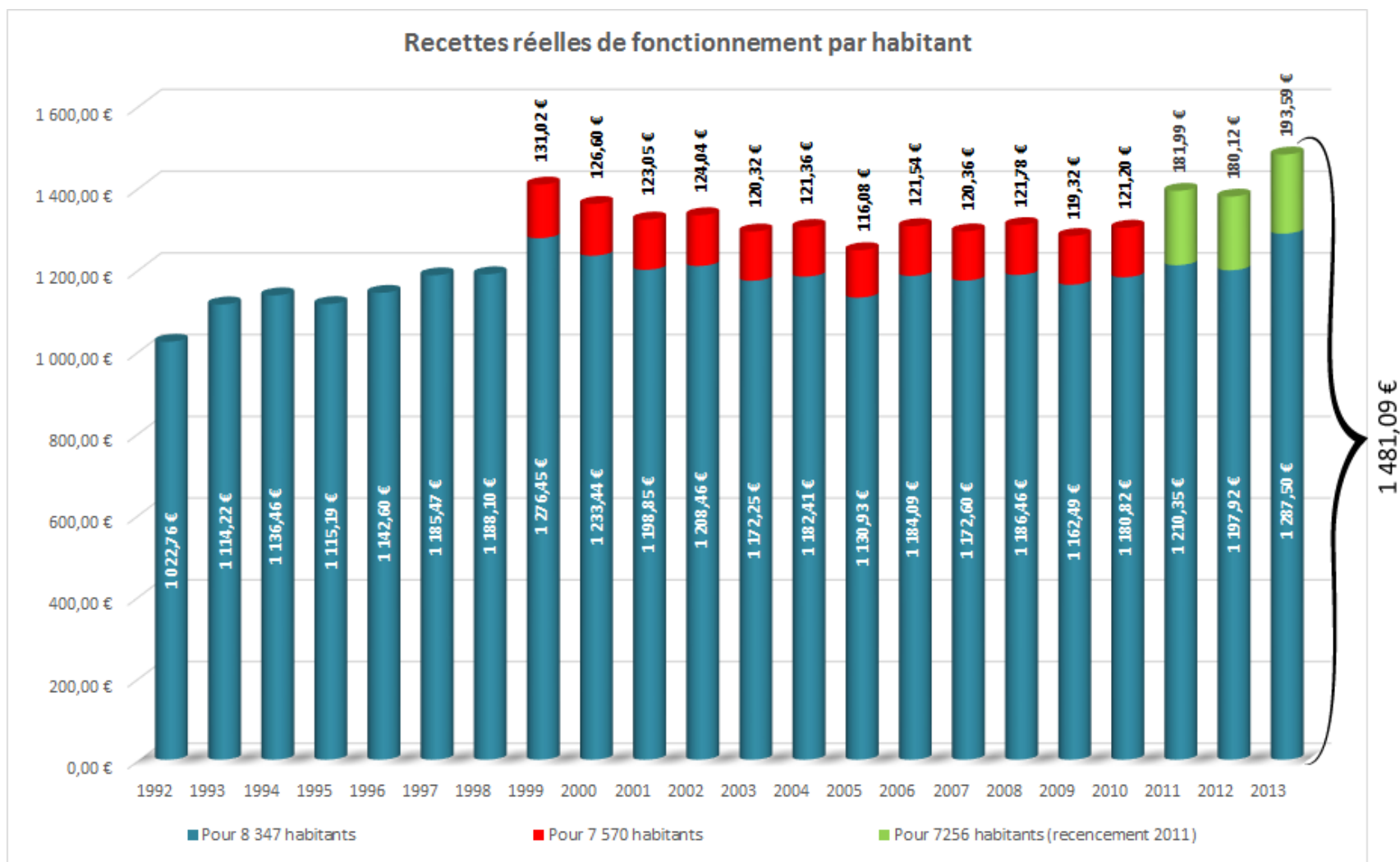
- + 16 % : Produits des services
- +2,8 % : Contribution directe (sans augmentation des taux),
Taxe additionnelle aux droits de mutation (taxe sur l'électricité)
- + 1,1 % : Dotation, participations, subventions, (légère progression des dotations de l'état et des participations pour les contrats aidés).

Autres produits de gestion courante : +450 000 € (virement de l'excédent du budget annexe Gendarmerie).

Recettes réelles de fonctionnement

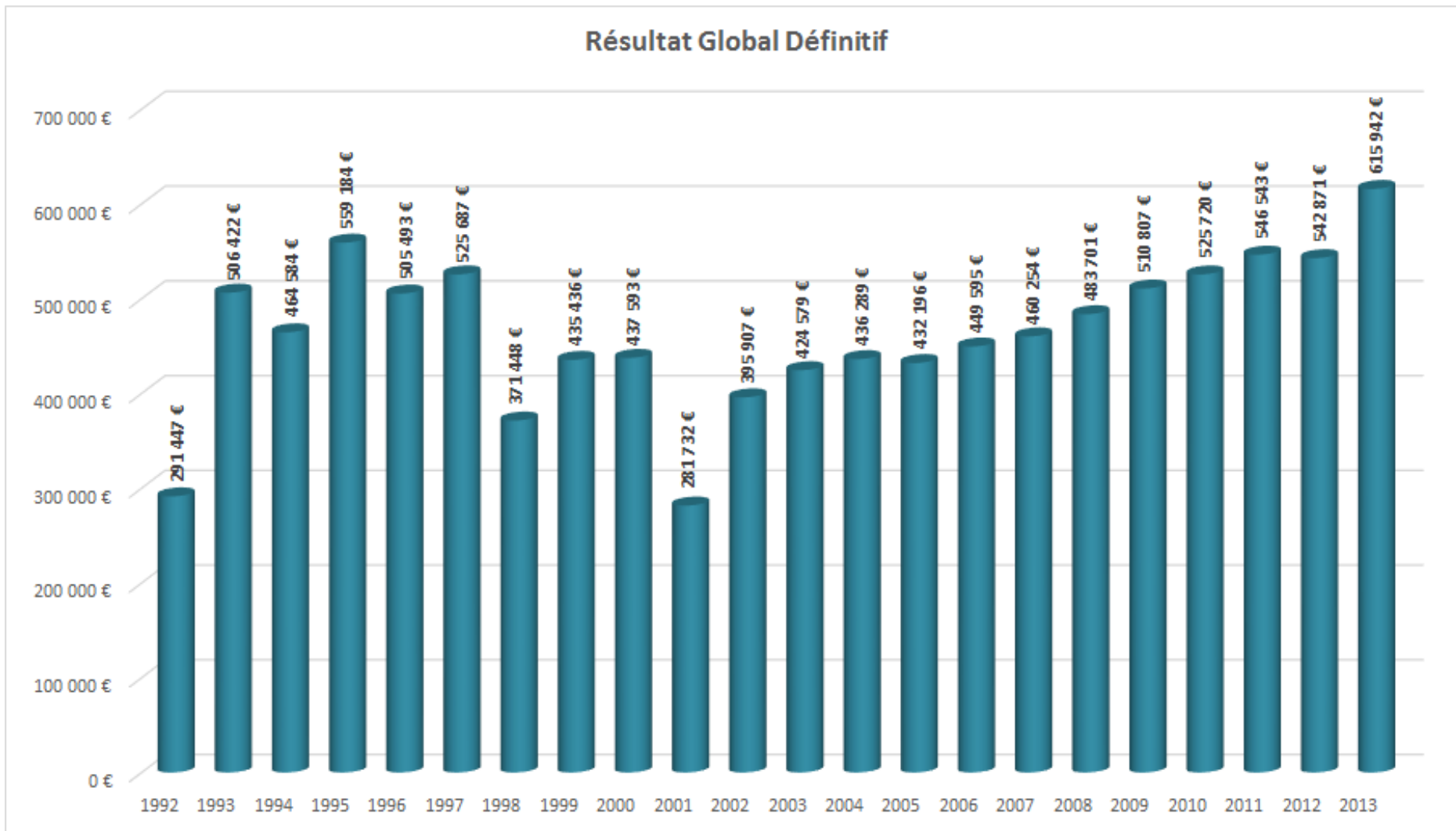


f) Recettes réelles de fonctionnement par habitant



g) Résultat global définitif

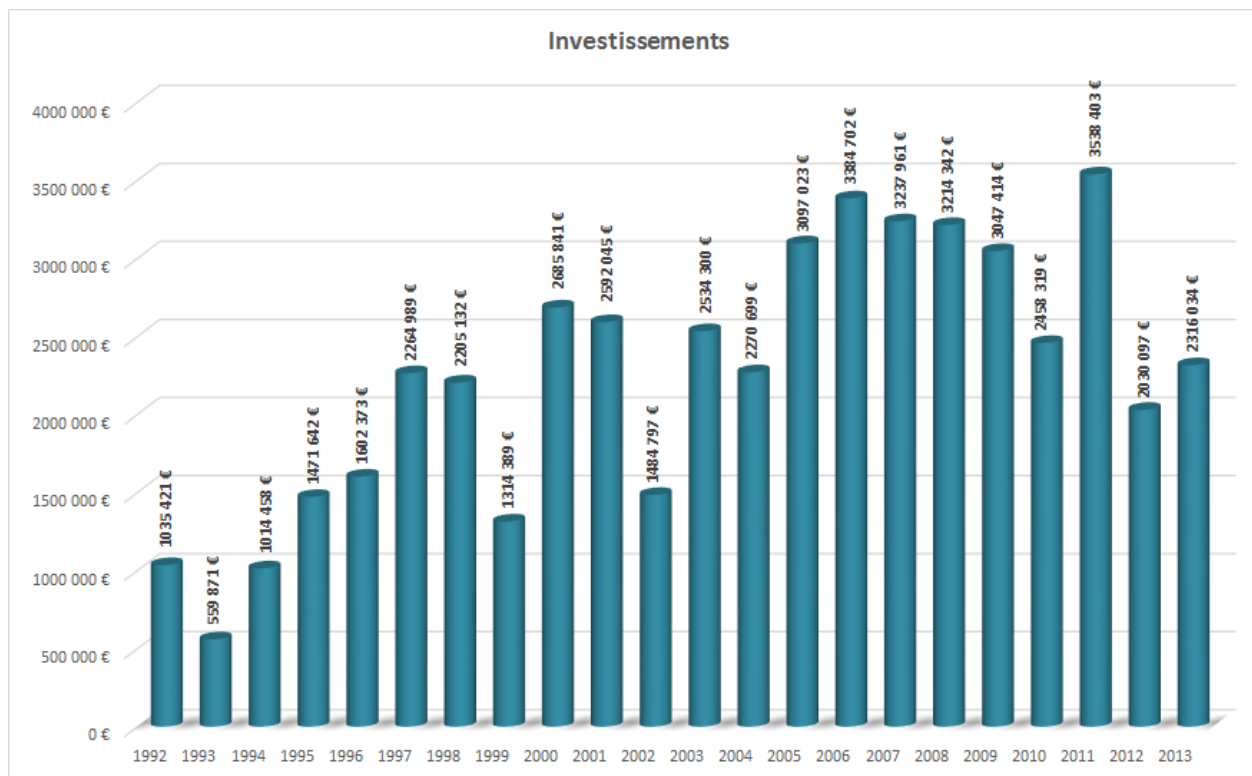
En 2013 le résultat global définitif s'élève à 615 942 €uros. (+13,5 % par rapport à 2012).



Investissement

a) Les dépenses d'équipement

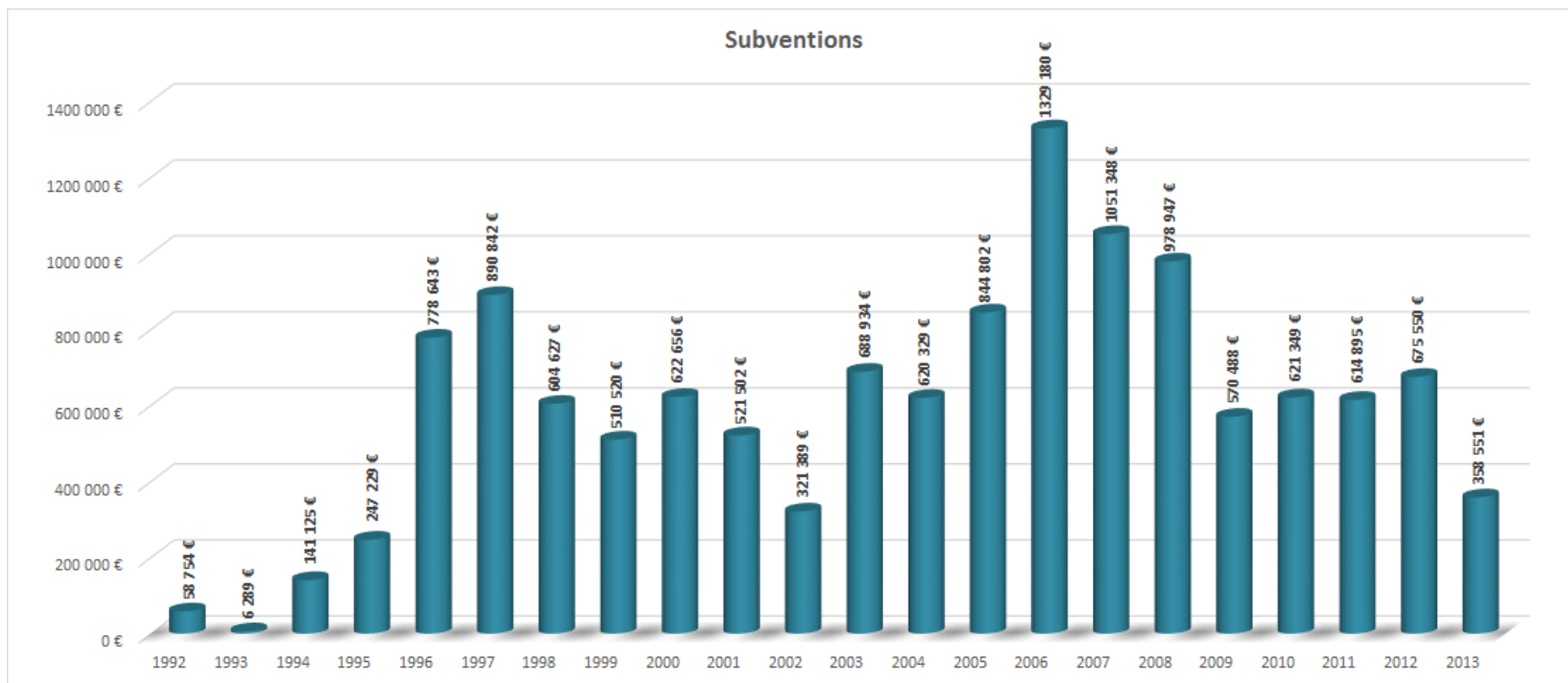
En 2013 les dépenses d'équipement s'élèvent à 2 316 034 €uros (taux de réalisation de 80,60%). En 1993, les dépenses étaient de 559 871 €uros, elles ont été multipliées par 4 depuis cette date. Au cours de ces vingt dernières années, une politique rigoureuse a été poursuivie. En effet, les dépenses d'équipement ont été financées grâce à l'excédent dégagé par la section de fonctionnement, un recours limité à l'emprunt et aux démarches actives auprès de nos partenaires institutionnels (Conseil Général, Conseil Régional, État) pour l'obtention de subventions d'équipement.



b) Subventions d'équipement

À partir de 1994, le montant des subventions d'équipement obtenues occupe une place importante dans le financement des projets de la ville.

Le montant des subventions 2013 s'élève à 358 551 euros.



Quelques chiffres clés pour l'année 2013 :

Le Compte Administratif, indicateur précieux en vue des prochaines orientations budgétaires, confirme les objectifs que nous nous étions fixés.

- **Maitriser la dette de la ville** : la dette de la ville est repassée sous le seuil de 10 millions d'euros depuis 2012. Elle s'élève à 9 886 350 € au 1^{er} Janvier 2014 (pour mémoire, cette dette était de 19,3 millions d'€uros en 1992). À titre de complément d'information : la capacité de désendettement de la Commune (dette totale/autofinancement brut) est désormais de 4 ans et 8 mois.

À titre d'information, au 1^{er} Janvier 1993, la dette par habitant de la commune s'élevait à 2 318 € sur la base du recensement de 1990 (8 347 habitants). Au 1^{er} Janvier 2014, cette dette par habitant serait de 1 137 € sur la base de ce recensement. Elle est de 1 307 € compte tenu de la population légale en vigueur à compter du 1^{er} Janvier 2014 (7 256 habitants – recensement 2011).

- **Maitriser la fiscalité** : Le budget de 2013 à été exécuté sans augmentation de la fiscalité après une baisse qui a atteint 17,5% depuis 1993.
- **Poursuivre** la maîtrise des dépenses de fonctionnement. 342 710 € ont été économisés sur les prévisions du Budget Primitif 2013, dont 123 500 € de réserve budgétaire en dépenses imprévues non affectées en cours d'année.
- **Dégager un résultat global définitif positif** : 615 942 € (+ 13,5% par rapport à 2012).
- **Moderniser nos équipements** : Un montant d'investissement de 3,98 millions d'Euros a été réalisé en 2013 contre 3,63 millions € réalisés en 2012.

Conclusion

L'effort sur l'investissement permet de réaliser des équipements importants et de développer les grandes orientations que l'équipe municipale a défini :

- ➔ Programme de requalification et de redynamisation du centre ancien de la ville.
- ➔ Poursuite d'un programme pluriannuel de rénovation de la voirie et d'amélioration du cadre de vie.
- ➔ Remise aux normes des équipements communaux et services au public.
- ➔ Opération de mise en sécurité au public.
- ➔ Politique de logement.
- ➔ Développement de l'offre de service.

Cette rigueur a permis de réaliser le redressement financier de notre ville tout en maintenant un niveau d'investissement important.

Ces efforts devront être poursuivis dans la continuité des règles de gestion rigoureuse que nous nous sommes fixées.

